CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E175948** **VALABLE JUSQU'AU** **13/06/2027**

ÉDITÉ LE 13/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/07/2018

Raison sociale : CPCV

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/11/2023

Capital : 1 000

6 ROUTE DE SAINT-GAUX
33340 SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX

Siret : 841 376 197 00015

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 7184607

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10530790704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10530790704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 05 56 09 11 43 **Fax :**

Portable : 06 08 56 65 55

Responsabilité légale :
CHAPELAN NÉE MANIZAN MARIELLE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact.cpcv@icloud.com

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 292 017 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante)	2	28/03/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	2	28/03/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/04/2026 09:49

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.